

VŒU D'URGENCE

Vœu d'urgence relatif à la Tunisie

LE CONSEIL,

sur la proposition de Monsieur Le Maire

ADOPTE le vœu suivant :
(par 39 voix pour et 5 abstentions)

Depuis la mi-décembre, la Tunisie connaît une vraie révolution populaire. Après 23 années de dictature, le peuple tunisien a décidé de reprendre en main son destin et de tracer lui-même son futur en chassant Ben Ali et son clan de la présidence. Le refus du gouvernement français, pendant des années, de reconnaître le caractère dictatorial du régime tunisien avait gravement compromis la défense des droits de l'homme en Tunisie et rien n'y sera réglé tant que subsisteront les forces qui tentent d'empêcher l'instauration de la démocratie dans ce pays que de multiples liens unissent au nôtre.

C'est pourquoi le conseil municipal d'Ivry-sur-Seine,

Attaché aux Droits de l'homme et à leur respect,

Attaché à la démocratie, au débat public et à l'intervention des citoyens et citoyennes dans la conduite des affaires publiques,

- apporte son soutien et son amitié au peuple tunisien épris de liberté et de démocratie,
- formule le vœu que cette révolution soit, pour lui, le début d'un nouvel âge fait de paix, de citoyenneté, de tolérance et de liberté et d'égalité des droits pour toutes et tous,
- demande la création d'une commission parlementaire chargée d'enquêter sur les soutiens apportés par le gouvernement français au régime Ben Ali et en particulier à sa police,
- Demande que les avoirs en France des familles Ben Ali et Trabelsi soient effectivement saisis pour être restitués au peuple tunisien.

RECU EN PREFECTURE

LE

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 28 JANVIER 2011